

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de LA VAUPALIERE (Seine-Maritime)**

| Date de convocation : 28/03/2019 |          |         |
|----------------------------------|----------|---------|
| Date d'affichage : 10/04/2019    |          |         |
| NOMBRE DE MEMBRES                |          |         |
| En exercice                      | Présents | Votants |
| 14                               | 9        | 12      |

L'an deux mil dix-neuf le vendredi 5 avril à 19 h, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BRUNET Bernard, maire.

Etaient présents : M. BRUNET Bernard, maire, LECAT François, RAYMUNDIE Raymonde, COSNARD Pierre, adjoints, COURTILLET Jennifer, LEMARIE Jean-Marie, MAUTAIENT Hantz, MORIN Isabelle, PION Christelle.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. MORIN Stéphane à Mme MORIN Isabelle
- M. CANTREL Grégory à M. LECAT François
- M. LANGUILLET Marc à M. COSNARD Pierre

Absents excusés : Mme L'HERMITTE Muriel et M. LECOULLARD Mickaël

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme COURTILLET Jennifer a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : PROJET DE PLU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE / AVIS**

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la Métropole Rouen Normandie a été arrêté par le conseil Métropolitain le 28 février 2019. Projet majeur pour le territoire métropolitain, le PLU est le fruit d'un travail collaboratif mené depuis trois ans afin de faire émerger un projet partagé capable de répondre aux besoins de tous les habitants. Il constitue une vision d'ensemble cohérente de l'avenir des 71 Communes membres.

Dans la continuité de la démarche d'élaboration du PLU, la Métropole Rouen Normandie sollicite l'avis de la Commune de LA VAUPALIERE, en qualité de Commune limitrophe, au titre des articles L.153-17 ET r.153-4 du Code de l'Urbanisme.

Après en avoir pris connaissance et entendu les explications données par M. le maire, le conseil Municipal émet un avis FAVORABLE à l'unanimité sur ce projet de PLU.

Pour extrait certifié conforme, à La Vaupalière, le 10/04/2019

Le maire, Bernard BRUNET

